

Je cherche un terrain d'apprentissage CAP AEPE



Le contrat d'apprentissage qu'est ce que c'est ?

Le contrat d'apprentissage est un **contrat de travail signé** entre une **entreprise** et un **apprenti** dans le cadre de la **formation par alternance**. Il permet à l'apprenant de se former sur le terrain, en entreprise, tout en suivant des cours théoriques dans un centre de formation en vue d'obtenir un diplôme.

Les avantages pour l'employeur

Pourquoi recruter des apprentis ?

Pour les entreprises, embaucher une personne en contrat d'apprentissage, c'est **participer à la formation d'un jeune qu'elle sera susceptible de recruter**, lui apprendre un métier et l'intégrer à la vie et la culture de l'entreprise.

Des **aides financières** incitatives cumulables existent.

Les avantages pour l'apprenti

Un système d'alternance: L'apprenti alterne enseignements en centre de formation et apprentissage en entreprise.

Une formation mais aussi **un revenu:** L'apprenti bénéficie d'une rémunération variant en fonction de son âge.

Un accès facilité à l'emploi : L'apprentissage constitue une réelle expérience professionnelle. Il peut être une étape de pré-recrutement dans une structure.

Rythme de l'alternance

Le rythme de l'alternance peut être **soutenu**. En étant salarié(e) de l'entreprise, vous devez répondre aux demandes de l'employeur et vous devez également répondre aux exigences de la formation théorique (présence en cours, évaluations, devoirs à rendre).

Quelques questions à se poser avant de débuter sa recherche.

Mon CV est-il à jour ?	Votre CV est un outil précieux pour l'employeur, il fait office de carte d'identité professionnelle . Il doit donner envie aux recruteurs de vous recevoir en entretien. Soigner sa rédaction est essentiel pour se démarquer.
Ma lettre de motivation est-elle adaptée à mon projet ?	Votre lettre de motivation doit donner l'envie de vous rencontrer. Evitez les phrases toutes faites (je suis motivée, je suis dynamique...) La lettre doit être vivante et adaptée à chaque candidature. Elle doit être personnalisée et elle ne doit pas être une répétition du CV.
Où postuler?	Structures possibles pour le CAP AEPE <ul style="list-style-type: none">○ Etablissements d'accueil du jeune enfant: Crèche, Micro-crèche, multi-accueil, halte-garderie, MAM...○ Ecoles maternelles des écoles privées et publiques○ Services de garde d'enfants à domicile. <p>Différents sites internet peuvent proposer des terrains d'apprentissage, n'hésitez pas à les consulter régulièrement. (France Travail, Le bon coin, Indeed...)</p> <p>Vous pouvez aussi solliciter le Pôle Formation Continue et Apprentissage en cas de difficultés.</p>
Planning de formation et tableau de recensements des activités, sont-ils fournis ?	Joignez ces documents à votre candidature pour que la structure puisse connaître le calendrier de formation et donc votre présence en entreprise . Le tableau de recensements des activités permettra à l'employeur de connaître les attendus de formation.
Suis-je mobile?	Si vous êtes titulaire du permis B et si vous avez un véhicule votre recherche peut s'étendre. Si vous n'êtes pas titulaire du permis B, renseignez-vous avant d'envoyer votre candidature sur les possibilités de transport et ou d'hébergement.